



Code d'Éthique et de Déontologie du CMNC

Le fonctionnement du Cluster et les relations entre ses membres reposent sur la confiance. Celle-ci suppose le respect de règles de conduite basées sur des principes fondamentaux partagés par tous et placés au coeur du code d'éthique et de déontologie de notre association. Ce code constitue la pierre angulaire de gouvernance du Cluster mais également des actions et des initiatives conduites par chacun de ses membres.

1. Strict respect des lois

Les membres respectent le droit et les lois en vigueur.

2. Indépendance

Affranchi de toute tutelle, le CMNC n'est soumis à aucune influence extérieure, qu'elle soit de nature politique, religieuse ou autre.

3. Intégrité

Les membres ne doivent pas attenter à l'image et la réputation du groupe. Toute forme de corruption est bannie tandis que chacun est invité à agir avec intégrité, honnêteté, loyauté et professionnalisme.

4. Respect des personnes

Le CMNC s'alimente de la richesse culturelle et intellectuelle de tous ses membres. Toute forme d'offense à la dignité et à l'égalité des personnes, quel que soit leur origine ethnique, leur nationalité, leur sexe, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur religion, est proscrite.

5. Adhésion aux principes universels

Ces valeurs éthiques s'inscrivent pleinement dans la philosophie des conventions de portée universelle que sont la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le code européen des Droits Fondamentaux 2000, la Déclaration et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et aux droits fondamentaux du travail.

Le CMNC s'engage à respecter le code d'éthique et de déontologie ainsi énoncé, gage d'une conduite professionnelle irréprochable de chacun de ses membres.